

La FNEC FP-FO défend vos droits, résiste et revendique **en toute indépendance**

Lors des élections professionnelles de décembre 2022, le ministère n'a pas été en capacité d'obtenir les résultats du vote au Comité Social d'Administration Spécial Académique dans notre académie. C'est pourquoi vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants dans cette instance. Depuis 2011, Force Ouvrière est le premier syndicat de la Fonction publique de l'Etat.

Aux élections de décembre 2022, pour les ministères de l'Education nationale, Jeunesse et Sports et l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la FNEC FP-FO est la seule organisation syndicale à avoir progressé en voix et en représentativité.

FO, SYNDICAT DE LA FICHE DE PAYSÉ

FO refuse la vie chère et revendique une augmentation générale des salaires pour tous les personnels de toutes catégories. FO n'a donc cessé d'exiger de véritables négociations pour augmenter le point d'indice des fonctionnaires, à hauteur du pouvoir d'achat perdu (- 25 % depuis 2000) ! Pour FO, les différentes mesures indemnitaires ne constituent pas une politique salariale digne de ce nom. Aujourd'hui, tous les personnels sont enfermés dans une smicardisation qui impacte lourdement le niveau des pensions !

EN VOTANT POUR LES LISTES DE LA FNEC FP-FO, VOUS EXIGEZ :

Des postes statutaires tout de suite !

- ▶ L'ouverture de tous les postes nécessaires pour assurer toutes les missions dans tous les services.
- ▶ Le recrutement de toutes les listes complémentaires, dans tous les corps.
- ▶ La mise en place de concours exceptionnels.
- ▶ La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.
- ▶ La réintégration de tous les personnels suspendus.

La défense des statuts !

- ▶ Non à l'arbitraire de PPCR, du RIFSEEP, à l'individualisation des carrières et des salaires.
- ▶ Abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, rétablissement des prérogatives des CAP pour en finir avec les dérives clientélistes et du CHSCT.
- ▶ Arrêt des fusions et mutualisations de services découlant de la réforme territoriale, abandon des régions académiques, des services régionaux et interacadémiques.

LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



DONNONS-LUI UN AVENIR !

**DU 27 AU 30
JUN 2023
JE VOTE**

FO

**ELECTION
CSA SPECIAL
ACADEMIQUE**

La défense de nos pensions et de tous les régimes de retraite

FO exige le maintien du Code des pensions civiles et militaires et des pensions calculées sur la base des 75% du traitement indiciaire des 6 derniers mois. FO revendique l'intégration immédiate des régimes indemnitaires dans le traitement indiciaire. FO s'oppose à tout recul de l'âge de départ à la retraite et à toute augmentation de la durée de cotisation.

Engagée dans un cadre intersyndical interprofessionnel, FO continue de combattre et mobiliser contre la réforme des retraites pour gagner son retrait.

La FNEC FP-FO, contrairement à d'autres organisations, a refusé le PPCR, le RIFSEEP, le Grenelle, et continue de refuser les réformes qui attaquent nos statuts et nos conditions de travail.

La FNEC FP-FO revendique le maintien de tous les postes, de tous les services, de toutes les académies.

La FNEC FP-FO informe, réunit et mobilise les personnels pour la défense des revendications.

La FNEC FP-FO combattra toute atteinte au temps de travail et aux congés.

La FNEC FP-FO invite les personnels des services académiques (rectorat, DSDEN, circonscriptions,...) à se saisir des élections professionnelles pour défendre les postes, les salaires, les statuts, les conditions de travail en votant et faisant voter du 27 au 30 juin 2023 pour la FNEC FP-FO et ses syndicats.